



MAIRIE DE
GRAMBOIS

Compte rendu Séance du 18 septembre 2014

Lecture du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2014.
Approuvé à l'unanimité

Contractualisation – avenant 2015

Le conseil municipal approuve à la majorité (2 abstentions – 12 pour) l'avenant 2015, à la contractualisation pour le projet aménagement urbain quartier de Barraban.

Acquisition foncière

Le maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le projet d'acquisition du hangar « Roux » actuellement propriété du Conseil Général de Vaucluse. Cette parcelle cadastrée H n° 428 est vendue au prix de 62500 €. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement urbain de Barraban et permettra la création d'accès sécurisé en respectant l'esthétique des lieux.

Le conseil municipal, valide ce projet à l'unanimité.

Demande de subvention

Le maire propose au conseil municipal de déposer des dossiers de demande de subvention auprès de nos partenaires financiers, notamment auprès de la Région pour finaliser le projet d'acquisition foncière.

Voté à l'unanimité.

Mission d'assistance par les services du département

En raison de la suppression de l'ATESAT, le Département a mis en place un dispositif d'assistance aux communes de moins de 2000 habitants pour l'étude, le conseil et l'assistance technique. Le maire propose au conseil municipal d'y adhérer moyennant un coût de 0.50€ par an et par habitant.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et donne tous pouvoirs au maire pour signer les conventions nécessaires.

Transfert de compétences en matière de PLU

Le maire rappelle la loi ALUR et demande à l'assemblée délibérante de refuser le transfert de compétence en matière de PLU à la communauté de communes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition du maire.

Revalorisation des régimes indemnitaires

Le maire demande au conseil municipal de délibérer sur le régime indemnitaire des agents de la collectivité.

Après débat, le conseil municipal approuve à l'unanimité la revalorisation du régime indemnitaire des agents, confirme les conditions d'attribution établies par délibérations du 8 janvier 2003 et du 30 mai 2011 et précise que des modulations interviennent mensuellement.

Exercices aériens

Le maire fait état des survols aériens incessants des avions d'entraînement militaire. Plusieurs communes ont déjà délibéré pour interdire le survol de leur territoire.

Le maire propose au conseil municipal de présenter une motion au commandant de la base aérienne de Salon de Provence afin de convenir des meilleures solutions pour le bien-être de tous.

Demande de subvention

L'association « Chat bleu » organise, dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, des ateliers le mercredi après-midi. Pour le bon fonctionnement de ces ateliers, il est nécessaire d'acheter des fournitures. Le maire propose de leur accorder une subvention.

Accordé à l'unanimité.

Questions diverses

- DFCI – Enquête publique menée à terme.
- Le maire donne lecture du courrier de Monsieur TEDDE, président de l'Amista, demandant un recours gracieux contre la délibération du 26 juin relative à l'occupation des salles municipales. Le conseil municipal à l'unanimité ne souhaite pas y donner suite.
- Permanence juridique le mercredi après-midi, tenue par l'élève avocate stagiaire.
- Diminution des dotations de l'état. Plus d'informations en novembre prochain.
- Point sur le projet urbain quartier de Barraban – Démarrage prochainement.